



Réorganisation de l'information aéronautique : la dernière roue de la charrue Avril 2021

Depuis plusieurs mois la CFDT alerte sur les errements de la réorganisation de l'information aéronautique. Après avoir mis la **charrue devant les boeufs** et **joué à Koh Lanta**, la DO persiste et signe en dépit de tout bon sens.

Et dans la famille information aéronautique, le BRIA (Bureau Régional d'Information et d'Assistance aux vols) du Bourget est vraiment considéré comme la dernière roue de la charrue.

RETOUR SUR LE PAS SI LOINTAIN CT DO DU 8 DÉCEMBRE 2020

Le BNIA (Bureau National d'Information et Assistance aux vols) de Bordeaux s'occupe actuellement du traitement des plans de vol ainsi qu'une partie des demandes de NOTAMs (NOTice To Air Men, messages aux navigants) en amont du transfert vers le BNI (Bureau Notam International) qui gère ensuite leur publication.

Après une annonce de fermeture opportuniste au cours de la crise sanitaire, la fermeture définitive du BRIA a été annoncée l'été dernier avec reprise des activités par le BNIA. Il a été demandé aux agents de postuler dès que possible pour une mutation au plus vite.

Lors du comité technique du 8 décembre 2020, la Direction des Opérations a emballé sa réforme dans un beau papier cadeau : accompagnement social pour les agents du BRIA Le Bourget, ouverture de 4 AVE au BNI pour la reprise totale de la chaîne NOTAMS, création d'un groupe de travail dédié, revalorisations indemnitaires et plan de formation pour les agents du BNIA et du BNI.

Malgré les avis défavorables des organisations syndicales, le **rattachement du BNIA à la division IAO du SIA (Service de l'Information Aéronautique) à partir du 1er avril** et la **fermeture du BRIA du Bourget au 31 décembre 2021** ont été actés.

LA CHARRUE PLUS QUE JAMAIS AVANT LES BOEUFS

Courant mars, nous apprenons que le GT IAO (information aéronautique opérationnelle) non seulement a été lancé, s'est réuni à deux reprises mais également tous les sous-groupes sans que le mandat avec les modalités de mise en oeuvre n'ait été discuté.

Une des conditions actées comme préalable au transfert des activités du BRIA du Bourget à la fin de l'année est le traitement des NOTAMS dans leur intégralité par le BNI. Les AVE ont été ouverts en février, avec priorité aux agents du BRIA du Bourget.

Petit problème : aucun agent du BRIA du Bourget n'ayant postulé, les candidats retenus sont donc à former de A à Z. Le BNI annonce qu'au mieux si tout va bien ils seront capables de traiter les NOTAMS au mois de mars 2022...

Avec une fermeture du BRIA du Bourget au plus tard au 31 décembre, panique à bord : **mais qui va donc bien pouvoir reprendre la paille des 30% d'activité qui est actuellement traitée par les agents du Bourget ?**





DOUCHE FROIDE ET INQUIÉTUDES DES AGENTS DU BNIA

Ainsi, au cours des discussions et de GT organisés tous azimuts et sans concertation, les agents du BNIA ont appris qu'il vont devoir reprendre Le Bourget à temps plein en décembre mais sans doute au fur et à mesure avec un nombre de jours sur la semaine croissant, à compter de la rentrée :

- sans avoir stabilisé les dernière reprises (dont celle de Marseille) avant le COVID,
- sans avoir stoppé leur « secrétariat NOTAM » au profit du BNI, avec un outil mal maîtrisé,
- sans hiérarchie depuis de nombreux mois,
- sans MANEX, sans plan de formation, sans cellule formation dédiée,
- sans perspective concrète de revalorisation indemnitaire

Pour le BNIA, la coupe est pleine et la colère monte. Quant à la bi-qualification (Notams + plans de vol) à laquelle la DO tient tant, ils ne veulent même plus en entendre parler...

LES AGENTS DU BRIA : DERNIÈRE ROUE DE LA CHARRUE

Dans ce marasme, les agents du BRIA sont laissés pour compte et considérés comme une simple variable d'ajustement. Alors que **la solution aux problèmes que l'administration a elle-même générés se trouve là : maintenir le BRIA ouvert jusqu'à ce que la reprise opérationnelle non anticipée soit prête.**

Mais si le mot d'ordre donné par DSNA/SDRH est suivi et que tous les agents du BRIA postulent à la prochaine CAP, personne ne sera là le temps qu'il faut pour que la reprise se passe dans de bonnes conditions.

Comble de cette gestion à l'emporte-pièce, les agents du BRIA n'ont même pas été associés au sous-groupe du GT qui concerne la reprise de leur activité... Les informations leur sont donc données au compte-goutte sans les associer aux décisions, alors même que l'impact de la fermeture est le plus important pour eux, sur leur vie personnelle, car la mutation s'impose avec parfois une mobilité géographique.

Le 30 mars 2021 a été organisé à notre demande une réunion pour discuter du mandat du GT. Plus de questions que de réponses pour l'instant, et les agents restent avec leurs inquiétudes.

Certains agents du BRIA sont volontaires pour rester et épauler leurs collègues de Bordeaux dans la phase de transition, mais leur patience a des limites et de leur côté la grogne monte également.

La CFDT est à leur côté pour cette déclaration liminaire que nous avons lue au cours de cette réunion.

Nous attendons des réponses rapides et concrètes à nos questions et sur les modifications demandées concernant le mandat du GT IAO.